



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2023

Avis d'impôt établi en 2024

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
20 QUAI HIPPOLYTE ROSSIGNOL
77000 MELUN

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 14 17 141 834 353
Déclarant 2 (C) : 11 84 703 704 282
Référence de l'avis : 24 77 0032975 30
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

29 BD DES BIENFAITES

77170 BRIE COMTE ROBERT

Numéro FIP : 770 52 58 1206939789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 05/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 77016

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique Contact et RDV

SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

FRUGIER FRANCOIS
OU FRUGIER EVA
29 BD DES BIENFAITES
77170 BRIE COMTE ROBERT

Somme qu'il vous reste à payer

132,00 €

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2024.

Compte qui sera débité : FR76 1751 5900 000X XXXX XXX8 724

Identifiant de la banque : CEPAFRPP751

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021D17A4A834721PAS1A24

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au
16/09/2024.

Revenu fiscal de référence :

51 071

Nombre de parts :

4,00

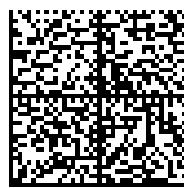
Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : FRUGIER
 Déclarant 2 - Nom de naissance : CATON



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	4,00

3

IMPOT SUR LE REVENU

Détail des revenus

	Déclar. 1 29607	Déclar. 2 21164	Total
Salaires.....			
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0		
Prime de partage de la valeur non exonérée.....		0	
Total des salaires et assimilés ²	29607	21164	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 6590	- 2290	
Pensions alimentaires perçues.....		4080	
Abattement spécial de 10%.....		- 442	
Salaires, pensions, rentes nets.....	23017	22512	45529
 Revenus perçus par le foyer fiscal			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		82	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			56
 Revenu brut global.....			45585
CSG déductible.....			- 6
 Revenu imposable.....			45579
 Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			44
Décote.....			- 44

REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵

	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2	
Montant de la réduction d'impôt.....			0
Total des réductions d'impôt ²⁰.....			- 0

Impôt total avant crédits d'impôt.....

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

	Montant déclaré	Montant retenu
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	10	10
Emploi salarié à domicile.....	371	371
Montant du crédit d'impôt calculé.....		- 186

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....		- 196
---	--	-------

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus de capitaux mobiliers ⁴⁴	1	1
BASE IMPOSABLE.....	1	1
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%
Montant de l'imposition.....	0	0

Total des prélèvements sociaux nets.....

0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :	-	196
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :	+	142
Avance immédiate de crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile en 2023.....	+	186

Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....

132

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

132

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu, mais vous êtes redevable des autres cotisations d'impôt ou des prélèvements sociaux, ou de régularisations liées au prélèvement à la source.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵		51071
--	--	-------

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹		81
--	--	----

Revenus exonérés

	Déclarés	Déclar. 1	Déclar. 2
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	3766	
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarée	3766	
Prime de partage de la valeur.....	Nette		1700
Prime de partage de la valeur.....			1700

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2022.....	16394	15672
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	4114	3753
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114	+ 3753
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....	+ 4399	+ 4399

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Plafond pour les cotisations versées en 2024.....

= 16741

= 16019

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition..... **11,00%**

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.